



LA DÉCADE

LA LETTRE DU CERCLE JEAN BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

novembre 2015

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement son ambition était « d'instruire et amuser » !

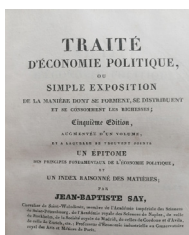
« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

novembre 2015

« Crime et spoliation »



« Le maintien de l'ordre social, qui garantit la propriété, va devant la propriété même; mais il ne faut pas que la conservation de l'ordre puisse servir de prétexte aux vexations du pouvoir, ni que la subordination donne naissance au privilège. L'industrie a besoin de garanties contre ces abus, et jamais on ne lui voit prendre un véritable développement dans les lieux où commande une autorité sans contre-poids.

Les contributions publiques, même lorsqu'elles sont consenties par la nation, sont une violation des propriétés, puisqu'on ne peut lever des valeurs qu'en les prenant sur celles qu'ont produites les terres, les capitaux et l'industrie des particuliers ; aussi toutes les fois qu'elles excèdent la somme indispensable pour la conservation de la société, il est permis de les considérer comme une spoliation...

Lorsque l'autorité publique n'est pas spoliatrice elle-même, elle procure à la Nation le plus grand des bienfaits, celui de la garantir des spoliateurs. Sans cette protection, qui prête le secours de tous au besoin d'un seul, il est impossible de concevoir aucun développement des facultés productrices de l'homme, des terres et des capitaux ; il est impossible de concevoir l'existence des capitaux eux-mêmes, puisqu'ils ne sont que des valeurs accumulées et travaillant sous la sauvegarde de l'autorité publique. C'est pour cette raison qu'aucune nation n'est parvenue à quelque degré d'opulence sans

avoir été soumise à un gouvernement régulier. C'est à la sûreté que procure l'organisation politique que les peuples policés doivent, non seulement les productions innombrables et variées qui satisfont à leurs besoins, mais encore les beaux-arts, les loisirs, fruits de quelques accumulations, et sans lesquels ils ne pourraient pas cultiver les dons de l'esprit, ni par conséquent s'élever à la dignité que comporte la nature de l'homme.

Le pauvre lui-même, celui qui ne possède rien, n'est pas moins intéressé que le riche au respect des droits de la propriété. Il ne peut tirer parti de ses facultés qu'à l'aide des accumulations qui ont été faites et protégées; tout ce qui s'oppose à ces accumulations, ou les dissipe, nuit essentiellement à ses moyens de gagner ; et la misère, le dépérissement des classes indigentes, suit toujours le pillage et la ruine des classes riches. C'est par un sentiment confus de cette utilité du droit de propriété, autant qu'à cause de l'intérêt privé des riches, que, chez toutes les nations civilisées, l'atteinte portée aux propriétés est poursuivie et punie comme un crime. »

Analyse économique

novembre 2015

L'Espagne du début des années 2000 ou comment la maladie peut prendre l'apparence de la santé

L'approche des élections législatives en Espagne en décembre est l'occasion de revenir sur l'histoire récente de l'économie de ce pays pour mieux voir comment certains déséquilibres économiques peuvent générer l'apparence de la santé économique avant de causer beaucoup de problèmes.

Que l'on revienne en 2007 et l'économie espagnole faisait alors figure d'excellente élève dans la zone euro. Entre 1999 et 2007, l'économie espagnole avait crû en moyenne à 3,7% contre 2,2% pour l'ensemble de la zone euro. Le taux de chômage avait baissé régulièrement à 8%. Les gouvernements Aznar et Zapatero avaient fait preuve de rigueur et transformé un déficit budgétaire de 1,3% en 1999 en un excédent de 2,0% en 2007, ce qui avait permis de réduire la dette publique à 35% du PIB. A titre de comparaison, le déficit moyen de la zone euro était de 2,0% sur la période et le ratio d'endettement atteignait 65% en 2007.

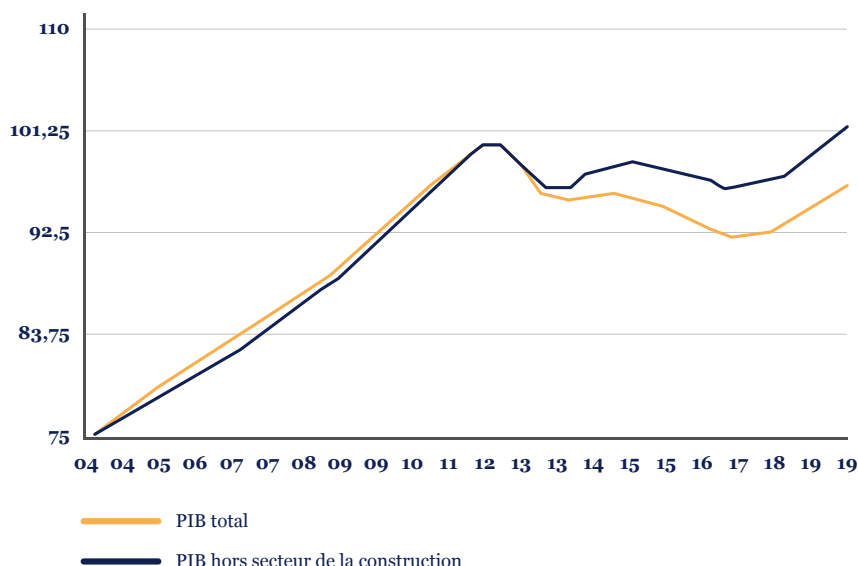
La réalité que ces bons chiffres faisaient oublier est que l'Espagne connaissait alors une énorme bulle immobilière durant la première partie des années 2000. La construction a représenté jusqu'à 11% de l'activité économique contre 5 à 6% en moyenne dans la zone euro. L'endettement du secteur privé a fortement augmenté sur la période, tant du côté des ménages que des promoteurs immobiliers. Cet endettement se faisait en grande partie in fine vis-à-vis de contreparties étrangères, ce qui permettait de financer un déficit courant colossal : en 2007, le pays consommait 9% de plus qu'il ne produisait.

Quelles sont les causes de cette bulle immobilière ? Elles sont évidemment à chercher du côté des taux d'intérêts qui étaient historiquement bas pour deux raisons. La première est qu'en entrant dans l'euro, l'Espagne a supprimé le risque de change pour lequel les investisseurs demandaient à être compensés : auparavant, une banque allemande qui aurait prêté de l'argent en pesetas à une entreprise espagnole aurait demandé un taux d'intérêt la compensant pour le risque de défaut, c'est à dire que l'entreprise ne rembourse pas, mais aussi pour le risque de change, c'est-à-dire que la peseta se dévalue face au deutsche mark sur la période du prêt. L'euro, ayant fait disparaître ce risque de change a permis à nombre de pays d'emprunter à des taux bien plus bas que leur expérience historique. La deuxième raison est que la BCE fixe sa politique monétaire pour l'ensemble de la zone euro. Or, l'Allemagne, première économie de la zone euro, était alors l'homme malade de l'Europe, avec une croissance de seulement 0,6% en moyenne entre 2000 et 2005, ce qui pesait donc lourdement sur la croissance globale de la zone euro et a donc amené la BCE à avoir une politique très accommodante.

En conséquence, les taux étaient alors trop bas pour l'économie espagnole qui est entrée en surchauffe, celle-ci se manifestant principalement par une hypertrophie du secteur de la construction. Par effet de contagion, les salaires ont fortement augmenté dans l'ensemble de l'économie, ce qui a affaibli la compétitivité du secteur concurrentiel, pesant encore davantage

sur le solde courant. Les marges des entreprises se sont dégradées, obligeant celles-ci à emprunter davantage pour investir. Les déséquilibres sectoriels ne restent jamais confinés au secteur incriminé : la surchauffe d'un secteur a toujours un effet bénéfique sur la demande domestique d'un pays et crée donc une apparence de prospérité générale. Comme le montre le deuxième graphique ci-dessous, au début des années 2000, la croissance était à peu près la même pour la construction que pour les autres secteurs. Ceci s'explique par les effets d'entraînement des différents secteurs entre eux. Sur le long terme, pour être équilibrée, la croissance doit trouver sa source dans une augmentation de la productivité de l'économie. Quand ce n'est pas le cas, les excès passés risquent toujours d'être payés au prix fort.

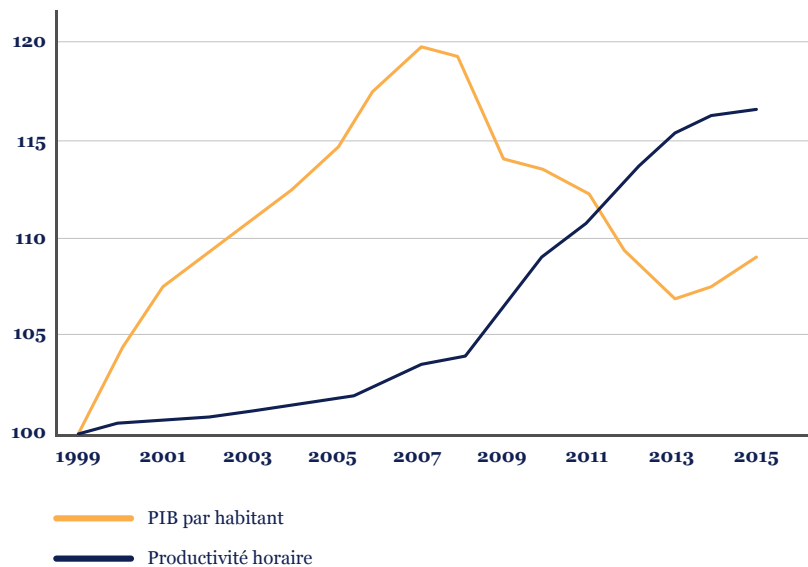
Espagne : PIB total et hors construction base 100 au deuxième trimestre 2008



A partir de 2008, du fait du retournement du cycle économique global, l'inéluctable dégonflement de la bulle immobilière s'est produit. L'activité dans le secteur de la construction a été divisée par deux. Cela a évidemment eu des conséquences sur l'ensemble de l'économie : chute d'activité, problèmes dans le secteur bancaire, problèmes budgétaires mais le pays ne pouvait pas continuer à construire bien plus de logements que ce qui est nécessaire ! Il est donc tout à fait erroné d'imputer à la seule rigueur budgétaire l'évolution de la croissance espagnole des dernières années.

Depuis, la modération du coût du travail, couplée à une forte augmentation de la productivité, a permis de rattraper une partie des excès passés et au pays de se remettre sur les rails d'une croissance mieux équilibrée. Si l'on exclut le secteur de la construction, le PIB espagnol est aujourd'hui revenu au-dessus de son niveau d'avant la crise et devrait maintenir un rythme de croissance soutenu.

**Espagne : PIB par habitant et productivité
base 100 en 1999**



Reçu 10/10

novembre 2015

« Une vérité appartient, non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(traité 1^{re} ed.)

Alexis de Tocqueville

L'entrepreneur est à l'origine de la création de richesse d'un pays. Nul ne l'explique mieux que Jean-Baptiste Say. Mais alors pourquoi le PIB non-marchand représente-t-il 57% du PIB Français ? Comment expliquer que les rapports successifs analysant de manière très pertinente la situation économique française ne soit jamais suivis d'actions permettant de mettre en place des solutions. Le mal français est semble-t-il un mal structurel, provenant d'une conception toute jacobine de la façon de gouverner un pays.

Déjà Alexis de Tocqueville, dans « de la Démocratie en Amérique », expliquait les méfaits d'une centralisation excessive :

« Mais je pense aussi que lorsque l'administration centrale prétend remplacer complètement le concours libre des premiers intéressés, elle se trompe ou veut vous tromper. Un pouvoir central, quelque éclairé, quelque savant qu'on l'imagine, ne peut embrasser à lui seul tous les détails de la vie d'un grand peuple. Il ne le peut, parce qu'un pareil travail excède les forces humaines. Lorsqu'il veut, par ses seuls soins, créer et faire fonctionner tant de ressorts divers, il se contente d'un résultat fort incomplet, ou s'épuise en inutiles efforts. La centralisation parvient aisément, il est vrai, à soumettre les actions extérieures de l'homme à une certaine uniformité qu'on finit par aimer pour elle-même, indépendamment des choses auxquelles elle s'applique ; comme ces dévots qui adorent la statue oubliant la divinité qu'elle représente. La centralisation réussit sans peine à imprimer une allure régulière aux affaires courantes ; à régenter savamment les détails de la police sociale ; à réprimer les légers désordres et les petits délits ; à maintenir la société dans un statu quo qui n'est proprement ni une décadence ni un progrès ; à entretenir dans le corps social une sorte de somnolence administrative que les administrateurs ont coutume d'appeler le bon ordre et la tranquillité publique. Elle excelle, en un mot, à empêcher, non à faire. Lorsqu'il s'agit de remuer profondément la société, ou de lui imprimer une marche rapide, sa force l'abandonne. Pour peu que ses mesures aient besoin du concours des individus, on est tout surpris alors de la faiblesse de cette immense machine ; elle se trouve tout à coup réduite à l'impuissance. »

Il est troublant de lire une analyse datant du XIX^e siècle, et décrivant aussi précisément l'impuissance que peuvent ressentir les créateurs de richesse en France. Comment peut-on libérer les forces vives d'un pays quand, comme le souligne Tocqueville, la centralisation « excelle à empêcher, non à faire » ? Ainsi les entrepreneurs votent avec leurs pieds et font profiter de leur dynamisme les pays voisins qui leur déroulent le tapis rouge.

Collé 0/10



novembre 2015

*« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)*

Le Cese - Un Conseil économique social et environnemental d'Ancien Régime.

Les 40 nominations du 20 octobre, en conseil de ministres, au CESE remettent les feux sur une institution qui ne fait parler d'elle que pour que revienne le sujet de son inutilité et donc de sa suppression. En dehors des 40 « personnalités qualifiées », le reste de ses conseillers (193) sont issus du monde syndical dont l'absence de représentativité est connue par une sorte de cooptation. La presse se charge régulièrement de commenter le profil des conseillers depuis la nomination d'Yvette Horner par François Mitterrand et leurs accointances avec l'exécutif qui témoigne en général de sa reconnaissance pour services rendus ou cède au politiquement correct... Chaque conseiller ne peut faire plus de deux mandats de 5 ans consécutifs et touche 2887 euros nets mensuels (3185 au second mandat), les indemnités représentant un budget annuel de 11.6 millions. Malgré la brièveté des mandats, les charges de retraites des conseillers représentent un besoin de financement de 11 millions qui est partiellement assuré par un concours de l'Etat de 4.9 millions... Les 141 salariés représentent une charge de 12.5 millions. Bref, un budget total proche de 35 millions et un actif immobilier colossal au cœur de Paris, place d'Iéna. Pour quoi faire ?

Les réalisations sont peu connues et le rapport d'octobre 2015 « industries/services à l'ère du numérique », n'a sans doute pas éclairé grand monde et on peut s'étonner du rapport sur le « Régime Social des Indépendants » de septembre alors que celui-ci est dans une grave crise de gouvernance et de fonctionnement depuis plus de 5 ans...

Pourtant son rôle continue d'enthousiasmer certains : *« Force Ouvrière France Télévisions a l'immense joie et l'honneur, de vous annoncer que sa déléguée syndicale centrale, Françoise C., vient d'être nommée au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) qui siège au Palais d'Iéna à Paris. C'est la première fois, qu'une déléguée syndicale de France Télévisions est désignée à ce poste prestigieux. »* (4 novembre).

Dès son discours de Bayeux en 1946 le général de Gaulle, soucieux de l'efficience de nos institutions et protecteur de l'argent public voulait fusionner le CES avec le Sénat. Proposition reprise en vain lors du référendum de 1969. Sachez que chacune de nos régions se sont heureusement dotées d'un conseil économique et social et environnemental qui assure les mêmes finalités que le palais d'Iéna.

Le Cese aurait offert un bel exemple à J-B Say : *« Un riche sinécuriste, enrichi des faveurs de la cour, fait des accumulations qui sont prises sur les impôts. On sait que les sinécures sont des places sans fonctions ou instituées pour un objet dérisoire ».*

(Traité volume 1. Edition 1826- p153)

Parole d'entrepreneur

novembre 2015 (déjà publié en octobre 2014)

Frédéric Jumentier, Président du groupe FINDIS



Avec un chiffre d'affaires de 220 millions d'euros, le groupe FINDIS est le n° 1 français de la distribution de produits d'électroménager, image & son à destination des magasins de proximité indépendants.

C'est en 2007, avec l'équipe de direction et des partenaires financiers, que Frédéric Jumentier a racheté le groupe qui a crû tous les ans depuis.

Après avoir travaillé dans des grands groupes de distribution, pourquoi être devenu entrepreneur ?

J'ai travaillé 15 ans dans de grands groupes, avec des responsabilités de plus en plus importantes. J'y ai beaucoup appris, beaucoup vécu, j'y ai connu de grandes réussites et autant de satisfactions. Et puis un jour j'ai investi tout mon patrimoine dans une PME en divisant mon salaire par 3, mon prestige social par 10, la taille de mes équipes par 100...

Evidemment, ce n'était pas un coup de tête mais le résultat d'un long processus de maturation. En faisant ce choix, j'allais chercher 3 choses : la capacité directe, personnelle, à développer une entreprise ; une certaine forme de liberté ; enfin l'envie d'entraîner un groupe de personnes autour de moi dans ce même esprit entrepreneurial. Avec 7 ans de recul, je peux dire que j'ai effectivement trouvé ce que je cherchais.

L'impact personnel, la capacité à agir, l'entrepreneur que je suis en fait son carburant au quotidien. Dans un grand groupe, le leader, aussi talentueux soit-il, a une influence somme toute limitée sur le destin de son entreprise, il faut bien le reconnaître...(même si peu d'entre eux l'admettront).

L'entrepreneur, en première ligne même quand il agit en équipe, voit sans ambiguïté possible le résultat de ses actions. Pouvoir agir ainsi directement sur le cours de l'entreprise est parfois cruel quand on échoue, ça se voit, on sait d'où ça vient..., mais aussi très excitant dans la réussite.

Je suis allé chercher également une certaine forme de liberté d'action, d'indépendance : cette liberté et la responsabilité qui va avec s'avère réelle sur les décisions importantes, structurantes pour l'entreprise ; en revanche la liberté de manœuvre au quotidien est toute relative, car les contraintes vitales d'une PME sont encore plus prégnantes que dans un groupe...

Enfin, le dernier Graal de mon expérience d'entrepreneur, c'est la liberté de construire vraiment une équipe qui partage les mêmes envies, les mêmes valeurs, le même projet. Jusqu'à une taille d'équipe d'environ 500 à 1000 personnes il est possible d'avoir une relation personnelle directe avec chacun, ça change tout, beaucoup d'obstacles disparaissent. Il y a beaucoup plus d'énergie,

et l'énergie est cohérente. Quand les individus partagent le même projet, l'énergie est juste formidable. Au-delà de cette taille, ou avec des groupes moins cohérents, il faut des relais, des systèmes, la relation commence à se désincarner, l'énergie commence à se dissiper en frottements internes...

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Sauf exceptions, le chef d'entreprise qui entreprend seul s'arrête vite. Rien de plus fort qu'une équipe qui entreprend avec lui, dans le même sens.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

La définition financière de la création de valeur, c'est offrir aux investisseurs un rendement supérieur à la moyenne, vu le profil de risque. Je pense qu'on peut étendre cette définition à tous les domaines : on crée de la valeur quand on fait mieux que l'ordinaire. On crée de la valeur quand on offre à ses équipes des jobs plus intéressants, à ses clients un service distinctif et innovant, à ses fournisseurs une meilleure valorisation de leurs produits,...

Dans le monde ultra-concurrentiel de la distribution de produits électroniques et électroménagers qui est le mien, où les prix de vente baissent en permanence, où les marges s'érodent chaque année, le modèle « low-cost » peut constituer une voie : être toujours plus efficace, plus « lean », chasser le superflu, n'offrir aux clients que l'essentiel de la fonction ou du produit pour proposer le prix le plus bas. Une télé écran plat basique, posée dans son carton sur le sol d'un entrepôt, sans vendeur, sans conseil, sans service de livraison, avec un SAV spartiate. Dans un autre domaine, un billet d'avion non échangeable, vendu uniquement sur Internet, au départ d'un aéroport éloigné, sans sièges préassignés, où le surpoids de la brosse à dents est taxé.

Ce modèle peut être bénéfique s'il force un marché endormi (oligopolistique par exemple ?) à se réinventer, et à inciter les acteurs à retrouver de vraies sources de création de valeur pour se différencier du low-cost, en lieu et place de leurs inefficacités internes antérieures.

Mais le modèle est mortifère s'il devient la seule voie. Il devient destructeur de valeur du côté des clients, car c'est une approche de repli, d'anti-innovation, qui omet d'inventer des services nouveaux pour lesquels les clients seraient prêts à payer, et les installe dans une pure recherche du prix. C'est une spirale destructrice côté entreprises, qui laisse le dernier compétiteur exsangue...

Chez Findis nous avons choisi le modèle de création de valeur à travers la crise de consommation qui affecte nos marchés depuis 6 ans. La progression continue de nos résultats et nos gains de part de marché, montrent que c'est une voie possible.

Nos clients sont des magasins de proximité indépendants, à qui nous livrons une très large gamme de produits électroniques et électroménagers de grandes marques. A côté de notre métier « historique » de grossiste, qui vend au meilleur prix, avec la meilleure efficacité, avec une logistique impeccable, nous proposons à nos clients les outils marketing de leur développement : leur site de e-commerce clé en main, des outils de base de donnée clients, une communication digitale personnalisée, leur référencement gratuit et payant sur Internet, des outils de campagne SMS, des partenariats de visibilité...

En développant ces métiers d'agence média très ciblée qui ne sont pas notre métier de base mais qu'aucune agence ne peut faire de façon aussi pertinente et customisée que nous, nous enrichissons notre offre tout en aidant nos clients à basculer vers le modèle de distribution « multicanal » qui garantit leur pérennité.

Nous aidons les magasins de proximité, champions en service / conseil / SAV, à préserver leur valeur ajoutée face à la vague low-cost du e-commerce « pure player ».

4) Quelles sont les trois mesures que vous prendriez pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Je propose **3 mesures emblématiques**, selon un degré croissant de difficulté de mise en œuvre chez nous.

- **Mettre l'entreprise dans l'école**

Les citoyens français, tout autant que notre classe politique, sont dans une grande ignorance des mécanismes et du rôle de l'entreprise dans la société.

Moins du tiers de nos députés ont déjà travaillé, une fois dans leur vie, en entreprise : voilà qui éclaire, si nécessaire, l'absurdité de nombreuses lois, largement destructrices de valeur.

La très grande majorité de nos concitoyens vit encore, faute de pédagogie sur le sujet, dans une représentation marxiste de l'économie : riches contre pauvres, salariés contre patrons.

Cette ignorance, malheureusement, fait le lit de toutes les démagogies et de tous les poujadismes, qui y trouvent un électorat facile.

« Augmenter le SMIC crée du chômage » : combien de nos concitoyens le comprennent, combien d'hommes politiques le disent ? Cette vérité devrait n'être ni de gauche, ni de droite...

Nous avons racheté il y a 3 ans un de nos concurrents au bord de la faillite. Nous l'avons racheté avant qu'il ne dépose le bilan, nous chargeant de toutes ses dettes fiscales, sociales, fournisseur, que nous avons honorées. Nous avons également repris tout l'effectif, nous mettant nous-mêmes en situation à risque. Findis était le sauveur.

J'ai ensuite réorganisé l'entreprise rachetée pour la rendre viable, en procédant notamment à des licenciements nécessaires pour sauver par ailleurs des dizaines d'emploi. Je suis alors devenu le patron sans foi ni loi, aux yeux de certains salariés, des syndicats, de la presse régionale et de certains élus locaux.

Comment changer cela ?

Par la pédagogie.

Mettons l'entreprise et l'économie dans l'école, dès le collège et jusqu'au lycée. Ce qui va faire vivre nos enfants toute leur vie d'adulte mérite bien un module de quelques heures par semaine ! Expliquons à nos enfants les mécanismes élémentaires de création de valeur, pour qu'ils comprennent qu'avant de partager un gâteau, il faut le créer. Expliquons-leur le rôle de l'actionnaire, du mandataire social, de leurs responsabilités, de leurs risques. Expliquons-leur que c'est le travail qui crée la richesse.

Il me semble que ceci n'est pas difficile à mettre en place. Former nos élus risque, paradoxalement, de prendre davantage de temps.

• **Flexibiliser le travail avec un nouveau contrat**

Le CDI actuel est bâti sur une logique d'emploi à vie : l'entreprise ne peut se séparer, de son propre chef, de son salarié, que si celui-ci a commis une faute très sérieuse, ou si l'entreprise est en perte. Philosophiquement, cela veut dire qu'il faut être en situation de crise grave pour ajuster son niveau d'emploi : crise individuelle avec un salarié, ou crise collective. Ce modèle asymétrique, ultra-protecteur pour le salarié et rigide pour l'entreprise, pouvait être adapté à la situation de croissance continue et régulière des 30 glorieuses : l'entreprise, pour peu qu'elle soit gérée en bon père de famille, gagne de l'argent, a le temps de s'adapter aux évolutions de la conjoncture et peut donc offrir au salarié ce schéma protecteur.

Qu'on le déplore ou non, ce modèle devient totalement inadapté dans un environnement économique fluctuant, en décroissance et soumis à des chocs brutaux (vitesse des innovations de rupture, chocs exogènes dans un monde ouvert). L'entreprise connaît de larges fluctuations de marché, des métiers apparaissent ou disparaissent, de concurrents venus d'ailleurs réinventent le métier autrement, le e-commerce bouleverse en 10 ans les règles du jeu...

Il faut penser un nouveau contrat de travail plus flexible, qui permette au niveau de l'emploi dans l'entreprise d'accompagner le niveau d'activité, à la hausse comme à la baisse.

On pourrait imaginer un contrat à durée indéterminée, résiliable comme aujourd'hui par l'employé à son initiative, mais résiliable également par l'entreprise à son initiative, selon des conditions contractuelles prévues dès l'embauche. Les indemnités de rupture, plus élevées a priori que les indemnités légales, seraient négociées de gré à gré entre l'entreprise et le salarié à la signature du contrat, comme c'est le cas déjà pour le salaire, les responsabilités, les avantages annexes...

Ce contrat pourrait coexister avec le CDI actuel. Gageons que la flexibilité que ce contrat apporte inciterait de nombreuses entreprises à proposer des rémunérations plus élevées qu'avec un CDI classique.

• **Dessiner un budget « base zéro » des interventions de l'Etat qui serve de cible à une trajectoire de baisse de 20% des dépenses publiques. Réinjecter les 10 points de PIB gagnés en baisse des prélèvements.**

Tout chef d'entreprise responsable et compétent est capable, quand la crise est là, de réduire ses charges. Il peut le faire un peu si la crise est mineure, beaucoup si sa viabilité est vraiment en danger. Pour y parvenir de façon forte, il sait qu'il doit repenser son organisation, éliminer des tâches inutiles ou redondantes, automatiser, simplifier, focaliser, accompagner des changements de métier...

Il doit parfois repartir d'une page blanche pour imaginer des solutions en rupture : le budget « base zéro ».

S'adapter, ou se réinventer, est un vrai travail qui demande de la volonté de la part du dirigeant, des outils d'analyse, une méthodologie, et souvent la participation active des salariés qui savent mieux que quiconque comment faire pour chasser les milliers de petits, ou grands, dysfonctionnements. Faisons la même chose en ce qui concerne les services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Avec ce que nous savons tous du fonctionnement public, nul doute qu'un gain de 20% d'efficacité est trouvable sans dégrader la qualité de service, pour peu qu'on s'y prenne correctement.

Faisons de cette revue des missions de service public l'objet d'un vrai débat. Une fois la cible fixée, aidons les ministères et collectivités à trouver les solutions comme le ferait un chef d'entreprise : il ne s'agit pas juste de leur imposer un budget raboté, il faut leur donner la boîte à outils méthodologique qui permet de trouver les voies d'amélioration, les soutenir par des chefs de projet interne formés à une démarche de recherche d'économie, afficher une volonté politique, mener des revues d'avancement,...

Ces 3 mesures ont déjà été appliquées, ailleurs, avec succès.

La première mesure proposée est assez facile à mettre en œuvre chez nous, la seconde pas impossible pour peu qu'on ose son expérimentation et qu'on la laisse se développer à côté du CDI classique. La troisième est vitale mais devons-nous attendre une remontée des taux, et la crise de la dette souveraine française qui s'ensuivra, pour la mettre en œuvre ?
